

Café - débat

Le Président de la Mutualité Française Lorraine, Jean-Philippe MAMCARZ,
Le Président du Régime Local Alsace-Moselle, Daniel LORTHIOIS,

organisent un *café-débat* autour du thème

LE REGIME LOCAL ALSACE-MOSELLE :
une particularité, peut-elle être généralisée sur tout le territoire ?

Sont invités *les représentants lorrains des candidats à l'élection présidentielle*

JEUDI 19 AVRIL 2012 A 16H

Café FLO - « Salon Gambetta » - rue Raymond Poincaré - NANCY

Lors du débat et dans la perspective de la prochaine législature, la Mutualité Française Lorraine souhaite interpellé les représentants lorrains pour connaître leur position sur la santé dans le débat 2012.

Contact presse

Lorraine MEYER - lorraine.m.fl@orange.fr - 03.87.18.00.13

A propos de la Mutualité Française Lorraine

www.lorraine.mutualite.fr

Présidée par Jean-Philippe MAMCARZ, la Mutualité Française Lorraine rassemble et représente 230 mutuelles dans les quatre départements qui la composent : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges. 1,5 million de personnes sont protégées par les mutuelles de la Mutualité Française Lorraine.

Véritable mouvement social, la Mutualité Française Lorraine fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité.

Instance politique unique de représentation, elle coordonne et défend le mouvement dans la région au travers de ses missions :

- l'animation et la coordination de l'activité mutualiste,
- la représentation externe et la défense du mouvement (ARS, élus locaux, communication, conventionnement),
- le renforcement et le développement de la mutualité,
- la prévention promotion de la santé notamment dans le cadre de Priorité Santé Mutualiste,
- le recours contre tiers, en lien avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Meurthe-et-Moselle, afin de faciliter les démarches des personnes victimes d'accidents.

Acteur de prévention régional reconnu, elle négocie, par ailleurs, des conventions pour l'ensemble de ses mutuelles adhérentes.

Parallèlement, l'Union Territoriale Mutualiste Lorraine a en charge la gestion des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), qu'elle possède, et la mission de les développer en liaison avec la Mutualité Française Lorraine qui définit la stratégie de la mutualité dans la région et coordonne les demandes des mutuelles en matière de SSAM.

A propos du Régime Local d'Assurance Maladie Alsace Moselle

www.regime-local.fr

Le régime local est un régime complémentaire et obligatoire en Alsace-Moselle, uniquement financé par les cotisations des salariés et des retraités. Il assure à ces bénéficiaires un complément sur les prestations maladies versées par le régime général des salariés. Le régime local est géré régionalement et de manière autonome depuis 1995 par un conseil d'administration dont les représentants sont issus des organisations syndicales de salariés.

A propos de la Mutualité Française

www.mutualite.fr

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 600. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.